RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SHOM L'océan en référence

Direction générale des services

BREST, le 30 septembre 2026

N° 86/Shom/DGS/NP

DÉCISION

OBJET	:	délégation de signature relative aux décisions de mise en service des produits et services du Shom.
TEXTE ABROGÉ	:	décision n° 35/Shom/SG/NP du 16 mai 2024.

L'ingénieur général de l'armement Laurent Kerléguer, directeur général du Shom,

Vu les articles R3416-1 à R3416-30 du code de la défense, relatifs à l'établissement public administratif « Service hydrographique et océanographique de la Marine » ;

Considérant que tout produit ou service doit faire l'objet, avant son inscription aux catalogues du Shom pour sa commercialisation, son utilisation ou sa mise à disposition gratuite du public, d'une validation finale matérialisée par une décision de mise en service,

DÉCIDE :

ARTICLE UN

Délégation est donnée à l'IC1ETA François LE CORRE, directeur des opérations, des produits et des services, pour signer, au nom du directeur général, les décisions relatives à la mise en service des produits et services avant leur inscription aux catalogues du Shom.

ARTICLE DEUX

En cas d'absence ou d'empêchement de l'IC1ETA François LE CORRE, la présente délégation sera exercée, dans les mêmes conditions, et dans l'ordre de suppléance suivant, par :

- l'IC1ETA Gaël Morvan, chef de la division des sciences et techniques marines ;
- l'IC1ETA Mikael le Gléau, chef de la division produits et services maritimes.

ARTICLE TROIS

Les attaches de signature du délégataire titulaire et des suppléants sont formalisées dans l'instruction du 17 janvier 2012 susvisée.

Shom – 13, rue du Chatellier – CS 92803 – 29228 Brest CEDEX 2
BCRM – **Shom** – CC08 – 29240 Brest CEDEX 9
Dossier suivi : AAE Muriel Vignol
Courriel : muriel.vignol@shom.fr
Tél : 02.56.31.23.16
www.shom.fr

ARTICLE QUATRE

La présente délégation restera en vigueur tant qu'elle n'aura pas été modifiée ou rapportée. Elle cessera de produire ses effets avec la fin des fonctions du délégant ou des délégataires.

ARTICLE DERNIER

La décision n° 35/Shom/SG/NP du 16 mai 2024 portant délégation de signature des décisions de mise en service et barèmes de tarifs est abrogée.

LAURENT KERLÉGUER ID

Signature numérique de LAURENT KERLÉGUER ID
Date : 2026.09.30 15:23:14 +02'00'

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- TOUTES DIRECTIONS, DIVISIONS ET DÉPARTEMENTS.

COPIES EXTÉRIEURES :

- CECLANT/COMBdD BSL/CSdS

COPIES INTÉRIEURES :

- DG
- DGS
- DGS/JUR
- ARCHIVES (SG 01.04).